



Blagnac, le 18 Juin 2013

## **LES AVIONS AIR FRANCE DOIVENT ETRE RÉVISÉS EN FRANCE AVEC DU PERSONNEL AIR FRANCE !**

C'est en substance la revendication que nous adressons à notre direction, car cette dernière a décidé de délocaliser notre activité au Maroc. La conséquence directe de ce choix délibéré de cibler le travail comme un coût est la perte de 25% de notre effectif.

Air France qui touchera grâce à vos impôts, le lobbying du MEDEF et le consentement de l'état, 115 Millions € au titre du C.I.C.E\* supprime 5 122 emplois dans le cadre de son plan de restructuration « Transform 2015 ».\* Crédit Impôt Compétitivité Emploi.

Cet argent public doit servir à préserver l'emploi en France.

L'état actionnaire à 16% d'Air France doit agir pour stopper les délocalisations de notre activité vers le Maroc.

Air France, comme toutes les entreprises financiarisée ne souhaite conserver que les activités hautement rentables et se sépare du reste, faisant fi des conséquences éventuelles en termes de sécurité.

Chaque avion dans lequel vous embarquez a été ou sera révisé dans l'usine où notre activité est délocalisée.

Air France peut elle vous apporter la garantie que le traitement de la maintenance de ses avions est optimum ?

La low-costisation de nos conditions sociales, de nos salaires, pousse les citoyens à consommer low-cost !

Quel soit alimentaire ou aérienne, souhaitons-nous une sécurité low-cost ?

Notre intention est de vous alerter sur le fait que lorsque vous payez un billet d'avion Air France, l'entretien de celui-ci n'est pas Air France.

Il nous apparait essentiel que les passagers soient informés, en toute transparence, des conséquences du plan de restructuration Transform 2015 d'Air France, sur leur liaison aérienne.

Nous vous souhaitons bon vol !

## **LES AVIONS AIR FRANCE DOIVENT ETRE RÉVISÉS EN FRANCE AVEC DU PERSONNEL AIR FRANCE !**